



Déclaration CFE-CGC au CSEC du 22 juin 2022

La CFE-CGC considère que les débats sur les sujets de société n'ont pas lieu d'être au sein de l'entreprise et demande concernant la lutte contre les discriminations à s'en tenir à la loi, rien qu'à la loi.

Chaque individu **quel qu'il soit est unique**. Tout d'abord de par son apparence physique, son origine, son ascendance, son héritage génétique, son âge, mais aussi de par son éducation, sa culture, son histoire, son vécu ou tout simplement par ses choix. Chacun a sa propre personnalité et sensibilité, une vie affective, familiale et privée qui lui appartient, ...

A ce propos, la **CFE-CGC** considère que l'entreprise **n'est pas le lieu** pour que chacun puisse faire **l'apologie de ses différences**.

Au contraire, l'entreprise citoyenne est là pour nous rassembler **autour de valeurs communes**:

- **La liberté** : liberté de penser, de croire, de juger, ou de choisir ; liberté d'expression sans que pour cela l'entreprise ne devienne **une tribune ou un lieu de prosélytisme** ...
- **L'égalité** : égalité devant la loi mais aussi **égalité des chances** en reconnaissant et valorisant **les compétences de chacun** sans discrimination d'aucune sorte,
- **Mais surtout la Fraternité** : une fraternité partagée, sincère, ouverte aux autres.

La Fraternité ne se revendique pas, elle se partage. C'est **un idéal** qui invite au vivre ensemble, à la tolérance, au respect et l'écoute de l'autre. C'est reconnaître le **caractère unique** de chacun et en même temps son **appartenance à une même famille**. C'est un sentiment **universel et fédérateur** qui dépasse les égos, qui transcende nos différences et qui va **au-delà des particularismes, des communautarismes et du repli sur soi**.

Voilà ce qui devrait inspirer IBM ... Agir en faveur de l'égalité homme-femme, des handicapés, lutter **contre la discrimination par l'âge** et plus généralement **contre toute forme** de discrimination ou de stigmatisation à l'égard de qui que ce soit ...